

Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Marie Deveaud ; Nicole Graber ; Evelyne Knecht ; Axel Marion ; Olivier Martin ; Gilles Meystre ; Namasivayam Thambipillai ; Elena Torriani ; Isabelle Truan ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Xavier de Haller ; Sylvie Favre Truffer ; Ntumba Kahumbu Paul ; David Payot ; Stéphanie Pache ; Vincent Rossi.

Membres présents	84
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Communication du président

Annonce la démission M. Ulrich Doepper de la Commission permanente de politique régionale avec effet au 1^{er} avril 2009 (lettre du 19 mars 2009).

Communications du secrétariat du Conseil

- Pour présenter le projet de nouveau bâtiment pour le Parlement cantonal, le Canton informe qu'il organise une série de trois réunions publiques d'échanges et d'information les jeudis 26 mars, 30 avril et 28 mai. Les réunions ont lieu de 18h à 20h à l'aula du Palais de Rumine. Le programme détaillé peut être consulté en ligne à l'adresse www.vd.ch. Les Conseillers sont cordialement invités.
- Le Bureau du Conseil demande l'urgence pour le point R128 Projet de règlement de M. Guy Gaudard.

Lettre

de la Municipalité du 13 mars 2009 demandant l'urgence pour le point R133 Préavis 2008/38.

Communications municipales

- 4 mars 2009 : Fusion du Service de l'information et du SEGRE créant un nouveau service dénommé Service du développement de la Ville et de la communication (DevCom) ;
- 6 mars 2009 : Départ à la retraite de M. Pascal Chatelain, chef du service de l'urbanisme – nomination de son successeur en la personne de M. Patrice Bulliard ;

- 10 mars 2009 : Réforme au service social de Lausanne ;
- 16 mars 2009 : Augmentation de la capacité de production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey : ouverture d'un compte d'attente de fr. 350'000.- ;
- 16 mars 2009 : Réponse à la question écrite n° 65 de M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) concernant les actions détenues par la Ville de Lausanne dans la société Alpiq Holding SA.

**Postulat
Dépôt**

de Mme Françoise Longchamp (LE): « Lausanne capitale de la neige en toutes saisons ».

**Interpellation
Dépôt**

de M. Fabrice Ghelfi (SOC) : « Mesures de stabilisation fédérale, plan de relance des cantons : quelle analyse tire la Municipalité de la situation économique de notre Ville et quelle stratégie d'actions compte-t-elle conduire pour contribuer à son amélioration ? ».

**Interpellation
Dépôt**

de Mme Magali Zuercher (SOC) : « Quel avenir pour la route cantonale RC 601 entre les Croisettes et Chalet-à-Gobet : un projet communal ? ».

**Interpellation
Dépôt**

de M. Yves Ferrari (Les Verts) : « Green Energetic Crashed in Lausanne ».

**Interpellation
Dépôt**

de Mme Françoise Longchamp (LE) : « Lausanne : supérette de la coke ».

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle est refusée par la majorité des membres du Bureau du Conseil.

Questions orales

I. M. Guy Gaudard (LE) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SI.

II. Mme Andrea Eggli (AGT) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

- III. Mme Sandrine Junod (UDC) ; M. Olivier Français, directeur des Travaux.
- IV. M. Jean-Luc Chollet (UDC); M. Olivier Français, directeur des Travaux.
- V. Mme Claire Attinger Doepper; Mme Silvia Zamora, directrice de la Culture, du Logement et du Patrimoine.
- VI. Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports.

Interpellation

de Mme Françoise Longchamp (LE) : « Lausanne : supérette de la coke ».

Françoise Longchamp (LE) recourt au Conseil contre le refus du Bureau du Conseil d'accorder l'urgence à son interpellation.

Le Président du Conseil ouvre la discussion sur l'urgence.

Discussion

Françoise Longchamp (LE).

Vote

Le Conseil, par 39 non, 32 oui et 8 abstentions, **refuse** l'urgence à l'interpellation de Mme Françoise Longchamp (LE).

Rapport s/ projet de règlement

Projet de règlement de M. Guy Gaudard : « Travail des commissions : ne brassons pas du vent... »

Rapporteur : M. Alain Hubler (AGT)

Discussion

Alain Hubler (AGT) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Roland Ostermann (Les Verts) ; Guy Gaudard (LE) ; Solange Peters (SOC) ; Martine Fiora-Guttman (LE) ; Alain Hubler (AGT) ; Pierre Santschi (Les Verts) ; Myriam Tétaz (AGT) ; Serge Segura (LE) ; Fabrice Ghelfi (SOC) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Françoise Longchamp (LE) ; Nicolas Gillard (LE) ; Daniel Brélaz, syndic.

Vote

Le Conseil, par 38 oui, 33 non et 10 abstentions, **décide** :

1. d'amender ce projet de règlement comme suit :

Art. 45 – ¹ Le président d'une commission nommée par le Bureau en convoque les membres par l'intermédiaire de l'Administration communale. Sauf décision différente de la commission, il rapporte sur ses travaux. Lors d'une prise en considération, l'initiant sera consulté sur la date prévue pour la séance.

2. de prendre ce projet de règlement en considération et de le transmettre à la Municipalité pour qu'elle fasse part de ses déterminations.

**Rapport s/ préavis
2008/38**

**Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux.
Projet « Equitas ».**

Rapporteur : M. Claude-Alain Voiblet (UDC)

Discussion

Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Nicole Grin (LE) ; Rebecca Ruiz (SOC) ; Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Charles-Denis Perrin (LE) ; Serge Segura (LE) ; Andrea Eggli (AGT) ; Roland Ostermann (Les Verts) qui dépose l'amendement suivant; Daniel Brélaz, syndic ; Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) ; Nicolas Gillard (LE) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Daniel Brélaz, syndic ; Roland Ostermann (Les Verts) ; Daniel Brélaz, syndic.

*Amendement
à la conclusion 1a
Dépôt*

« d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas » « Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux » selon les objectifs fixés par le rapport et en collaboration constante avec les partenaires sociaux, dans le respect des principes de progression des salaires individuels tels que définis par les art. 36 al. 1 et 2 (excepté le nombre d'années de progression ordinaire et la progression linéaire) ». ~~art. 37 et 38 du RPAC actuellement en vigueur.~~»

*Vote sur
l'amendement
Ostermann*

Le Conseil, par 48 non, 28 non et 5 abstentions, **refuse** l'amendement déposé par M. Roland Ostermann (Les Verts).

*Vote sur la
conclusion 1a*

Le Conseil, par 44 oui, 2 non et 37 abstentions, **approuve** la conclusion 1a de la commission.

*Vote sur la
conclusion 1b*

Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, **approuve** la conclusion 1b de la commission.

*Vote sur la
conclusion 1c*

Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, **approuve** la conclusion 1c de la commission.

*Vote sur la
conclusion 1d*

Le Conseil, à une nette majorité, **approuve** la conclusion 1d de la commission.

*Vote sur les
conclusions 2 et 3*

Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, **approuve** les conclusions 2 et 3 de la commission.

*Vote sur la
conclusion 4*

Le Conseil, à l'unanimité moins 4 abstentions, **approuve** la conclusion 4 de la commission.

*Vote sur la
conclusion 5*

Le Conseil, à l'unanimité moins 1 abstention, **approuve** la conclusion 5 de la commission.

*Vote sur les
conclusions 6 et 7*

Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, **approuve** les conclusions 6 et 7 de la commission.

Vote final

Le Conseil, à une très forte majorité, approuve toutes les conclusions de la commission, soit **décide** :

- 1a. d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas » « Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux » selon les objectifs fixés par le rapport et en collaboration constante avec les partenaires sociaux, dans le respect des principes de progression des salaires individuels tels que définis par les art. 36 al. 1 et 2 (excepté le nombre d'années de progression ordinaire et la progression linéaire), art. 37 et 38 du RPAC actuellement en vigueur ;
- 1b. de demander à la Municipalité d'intégrer, dans les études, les conséquences financières pour la Caisse de pensions de la Ville de Lausanne (CPCL) ;
- 1c. de demander à la Municipalité d'informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion municipal;
- 1d. de demander à la Municipalité de mandater un bureau indépendant (Bureau de l'égalité cantonal, expert de l'UNIL ou autre) pour effectuer une analyse des effets d'Equitas sur les fonctions occupées majoritairement par des femmes, dont les conclusions accompagneront le rapport final;
2. d'accepter de créer une équipe de projet Equitas et de la doter de cinq équivalents plein temps ;
3. d'allouer à cet effet :
 - a) un crédit spécial de fonctionnement pour l'exercice 2009 d'un montant total de Fr. 506'800.– à porter en augmentation des rubriques suivantes :

1200.301	Traitements	383'800.–
1200.303	Cotisations aux assurances sociales	28'500.–
1200.304	Cotisations à la caisse de pensions	68'000.–
1200.309	Autres charges de personnel	2'000.–
1200.310	Imprimés et fournitures de bureau	1'500.–
1200.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	20'000.–
1200.316	Loyers et redevances d'utilisation	2'000.–
1200.317	Déplacements, débours, dédommagements	1'000.–
 - b) un crédit spécial d'un montant de Fr. 10'000.– à porter en augmentation des autorisations d'achats informatiques pour l'exercice 2009 ;
4. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'700'000.– pour la réalisation du projet mentionné sous chiffre 1 ;
5. d'amortir annuellement le crédit prévu sous chiffre 4 à raison de Fr. 340'000.– par la rubrique 1200.331 du Service du personnel ;
6. de faire figurer sous la rubrique 1200.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit susmentionné ;
7. de balancer le compte d'attente N° 1200.581.134, ouvert pour financer la phase d'étude préalable, par prélèvement sur le crédit prévu au chiffre 4.

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....